

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BALE & KADRY TRANSPORT » en abrégé « BKT »

Siège Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE  
AVENUE 2, Lot 45, Ilot 87

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 05/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BALE & KADRY TRANSPORT » en abrégé « BKT »

Objet : La société a pour objet en tous pays et plus particulièrement en CÔTE D'IVOIRE :

- Transport de marchandises ;
- Transport de personnes ;
- Location de véhicules ;
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social ci-dessus indiqué, elle effectue :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers, avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée dont l'activité complète ou développe la sienne,  
-et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE  
AVENUE 2, Lot 45, Ilot 87

Dirigeant(s) M OUATTARA KADRY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10208 du 12/09/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66004/GTCA/RC/2023 du 12/09/2023

